

Sète, seuls deux élus FN s'opposent au déploiement de drapeaux marocains à la Mairie

écrit par Rasbora | 28 novembre 2016



SETE, 22 novembre 2016

Lettre ouverte à Monsieur le Sénateur-Maire

Monsieur le Sénateur- Maire,

Veillez trouver dans les lignes qui suivent l'écho d'une grande inquiétude qui s'élève au sein de nos concitoyens Sétois suite à un incident grave qui s'est produit le samedi 19 novembre dernier au sein de l'hôtel de ville de Sète.

En effet, un drapeau étranger a été brandi, des incivilités ainsi que des débordements ont eu lieu lors d'un mariage célébré parmi la communauté marocaine. C'est ce à quoi ont pu assister les Sétoises et les Sétois devant le parvis de la mairie.

Depuis, sur les réseaux sociaux, circule une photo où nous pouvons voir deux personnes agiter un drapeau marocain au balcon de la salle des mariages.

Certains témoignages laissent entendre qu'une de ces personnes aurait craché sur le drapeau français. Si tel a été le cas, il est important de rappeler que cet acte est sanctionné par le décret n°2010-835 du code pénal.

Monsieur le Maire, nous vous rappelons que plusieurs villes en France ont instauré des chartes afin de limiter les débordements lors des cérémonies matrimoniales. Il nous semble impératif que la ville de Sète en fasse autant et aille plus loin encore en visant explicitement « les drapeaux étrangers ».

Dans cet esprit, nous préconisons la mise en place d'une charte de bonne conduite qui devra être signée par chaque couple lors de l'inscription de la cérémonie en mairie. Cette charte devra viser à prévenir de sanctions les mariages trop bruyants en y incluant l'interdiction de déploiement de drapeaux étrangers dans les locaux de la mairie et à ses abords immédiats.

Il est de notre devoir d'élus du Front National, au nom du respect et de l'engagement que nous avons pris envers nos électeurs, de défendre avec fermeté les valeurs de la République Française. Sachez notre pleine motivation à respecter cet engagement.

Ainsi, nous vous rappelons, Monsieur le Maire, à votre rôle de satisfaire aux besoins et inquiétudes de la population de notre commune. Pour cela, vous êtes doté de compétences obligatoires définies par la loi. Nous vous demandons clairement d'exercer ces pouvoirs pour remédier au plus tôt aux incivilités flagrantes du type de celles qui se sont produites le samedi 19 novembre 2017.

Nous restons dans l'attente d'une réponse épistolaire mais surtout factuelle rapide de votre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Madame Myriam Roques, Conseillère Régionale Front National Occitanie

Monsieur Gaetan Liguori, Conseiller Municipal Front National

Liste des destinataires :

- Monsieur le Sénateur- Maire de Sète
- Monsieur le Préfet d'Occitanie.
- Monsieur le Préfet de Région
- Monsieur Louis Aliot vice Président du Front National et Monsieur Gérard Prato secrétaire départemental de l'Hérault.
- Le Midi Libre

- L'Hérault Tribune
- Thau Info
- Le petit Journal